

DÉLIBÉRATION N° CA 25-23 DU 20 NOVEMBRE 2025

**relative à l'avenant n° 4 concernant le montant de la subvention versée par l'agence
de l'eau Seine-Normandie à l'amicale du personnel Seine Normandie**

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

- Vu le code de l'environnement notamment les articles L.213-39, R.213-40 et R213-43,
- Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L.731-1 et suivants
- Vu le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État,
- Vu la délibération n° CA 22-17 du 15 septembre 2022 portant approbation de la convention pluriannuelle de financement de l'amicale du personnel 2023-2026,
- Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 20 novembre 2025.

DÉLIBÈRE

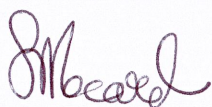
Article 1

Le conseil d'administration approuve l'avenant n° 4 de la convention pluriannuelle de financement de l'amicale du personnel de l'agence de l'eau Seine Normandie relatif au montant de la subvention allouée à l'amicale du personnel, soit 770 € par adhérent et par an. La subvention prévisionnelle calculée pour 2026 s'élève donc à 292 600 €.

Article 2

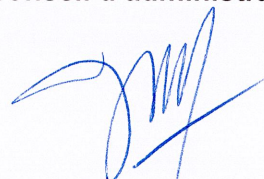
La directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie est autorisée à finaliser et à signer l'avenant n° 4 de la convention entre l'agence de l'eau Seine-Normandie et l'association Amicale du personnel Seine-Normandie.

**La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**



Sandrine ROCARD

**Le Vice-président
du conseil d'administration**



Daniel MARCOVITCH

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIF

2023-2026

AVENANT N°4

Conformément à l'Article 3 de la convention signée le 6 octobre 2022 entre l'agence de l'eau Seine-Normandie et l'amicale du personnel de l'agence de l'eau Seine-Normandie, l'agence de l'eau contribue financièrement pour un montant calculé par application d'un montant forfaitaire par agent adhérent à l'amicale :

Montant forfaitaire par adhérent : 770,00 €
Nombre d'adhérents estimé : 380

Pour l'année 2026, le montant de la subvention est défini par la demande de l'amicale sur la base de son budget prévisionnel.

Soit : 770,00 € x 380 adhérents = 292 600,00 €

Fait en double exemplaire, à Courbevoie, le

La directrice générale
de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Sandrine ROCARD

Le président de l'amicale
de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Baptiste CASTEROT

ANNEXE I

LE PROJET DU BUDGET Année 2026

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	201 000,00 €	Vente de prestations et marchandises	76 260,00 €
Achats marchandises	15 800,00 €		
ANCV	240 000,00 €	Participation des adhérents aux ANCV	132 000,00 €
61 - Services extérieurs			
Locations entretien photocopieur	0,00 €	74- Subventions d'exploitation	
Entretien et réparation		AESN NON AFFECTEE	184 600,00 €
Assurance	400,00 €	AESN ANCV	108 000,00 €
Documentation			
62 - Autres services extérieurs			
Personnel extérieur à l'entreprise	30 000,00 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14 000,00 €		
Publicité, publication			
Déplacements, missions	2 500,00 €		
Services bancaires, autres	850,00 €		
Maintenance site web	4 390,00 €		
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64- Charges de personnel			
Autres charges de personnel	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	1 000,00 €
65- Autres charges de gestion courante	900,00 €	Cotisations	7 980,00 €
		Aides privées	
66- Charges financières		76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres		SEJOUR REPORTE SUR RESERVE	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	509 840,00 €	TOTAL DES PRODUITS	509 840,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860- Secours en nature		870- Bénévolat	
861- Mise à disposition gratuite de biens et services		871- Prestations en nature	
862- Prestations			
864- Personnel bénévole		875- Dons en nature	
TOTAL	0	TOTAL	0

ANNEXE II

LE PROJET DU BUDGET DETAILLE Année 2026

BUDGET PREVISIONNEL AMICALE AESN 2026				
	DETAIL DEPENSES	DEPENSES	DETAIL RECETTES	RECETTES
	DEPENSES		RECETTES	
601110 Sportives (gym, piscine,,)		7 000,00	701110 Sportives (gym, piscine.....)	2 000,00
Loisirs et cultures :		41 700,00	Loisirs et cultures :	24 500,00
601121 Cinéma	16 500,00		701121 Cinéma	11 500,00
601120/ Spectacles (théâtre, concerts,sport.....) + loisirs (parcs,			701120/ Spectacles : (théâtre, spectacle,sport)	13 000,00
601122 festivals ...)	25 200,00			
601130 Séjours		73 000,00	701130 Séjours	42 340,00
601140 Activités Noël		35 700,00		
Bons cadeaux enfants	9 000,00			
Noël spectacle enfant :	8 000,00			
Noël Goûter enfants :	8 000,00			
Repas de Noël secteurs :	7 000,00			
Repas de Noël Courbevoie :	3 700,00			
601160 Noël agents 40€ x 380 + 12€ x 50		15 800,00		
601180 Repas annuel		22 000,00	701180 Repas annuel (160 x 22)	3 520,00
601190 Rencontre Inter Agence 2026		11 500,00	701190 Rencontre Inter Agence 2026 (30 x 130)	3 900,00
Social (Retraite, naissance, décès, maladie, aides aux familles, événements de cohésion ...)		10 000,00		
601200 Social (Chèques vacances)		240 000,00	701510 Social (Chèques vacances)	132 000,00
606400 Fournitures de bureau		100,00	706000 Cotisations (380 adhérents agence x 21€)	7 980,00
615000 Photocopieur location maintenance		0,00		
616000 Assurance		400,00		
621000 Personnel extérieur à l'entreprise		30 000,00		
622600 Expert comptable & Commissaire aux comptes		14 000,00		
625000 Déplacement missions réception		2 500,00		
626000 Frais postaux		350,00		
627000 Services bancaires et assimilés		500,00		
628700 Site web de communication		4 390,00		
641000 Rémunération du personnel		0,00	740000 Subvention agence (base 380 adhérents)	292 600,00
Charges sociales (inclus dans le coût de la société de service)		0,00		
647000 Autres charges sociales (cantine...)		0,00		
658000 Charges de gestions courantes		900,00	758000 Produits de gestion courante	1 000,00
Total part fixe (comptes 606400 à 658000)	53 140,00			
TOTAL DEPENSES		509 840,00 €	TOTAL RECETTES	509 840,00 €